

Proposition de plate-forme en matière de tarification d'Accès transports viables

Objectif général : promouvoir, dans le cadre actuel, une politique tarifaire réaliste qui permette le développement du transport collectif et l'accès à tous

Hausses annuelles des tarifs

Objectif spécifique : contrôler l'augmentation des tarifs pour qu'elle soit prévisible et indépendante du contexte politique et conjoncturel.

- Gel des tarifs en 2008-2009 en raison de l'augmentation des prix du carburant en septembre 2008 et de la baisse substantielle depuis
- Hausse des tarifs limitée à l'inflation pour les années à venir et non pas à la variation des coûts du secteur des transports
- Absorption de la hausse de coûts en cas d'augmentation rapide des prix du carburant par le gouvernement provincial (l'électrification des réseaux devrait être envisagée pour diminuer la dépendance au pétrole à long terme)

Tarification sociale pour assurer l'accès à tous

Objectif spécifique : garantir l'accès au transport collectif et la mobilité des clientèles les plus vulnérables.

- Créer une nouvelle catégorie de tarifs réduits pour les personnes à faible revenu par l'émission d'une carte sur présentation d'une preuve de revenu (des programmes semblables existent en Europe et à Calgary)
- Un seul tarif réduit (50%) pour les aînés, les étudiants et les personnes à faible revenu harmonisé au montant payé actuellement par les aînés

Tarification créative et flexible

Objectif spécifique : attirer vers le transport collectif la clientèle occasionnelle, particulièrement en dehors des heures de pointe.

- Titre de transport valable 120 minutes après validation, sur tout le réseau, retour compris
- Gratuité jusqu'à 12 ans pour favoriser les familles
- Tarif préférentiel en collaboration avec les employeurs, Communauto, etc. (Abonne-Bus)
- Demi-tarif le soir et la fin de semaine
- Tarif réduit à l'achat de 10 billets

Investir dans l'amélioration du service pour en avoir plus pour son argent

Objectif spécifique : diriger l'argent neuf en transport collectif dans l'amélioration du service avant tout.

- Privilégier l'injection d'argent neuf des gouvernements dans l'amélioration du service plutôt que dans les baisses tarifaires
- L'amélioration du service et l'augmentation des heures de service pour un même tarif permet à l'utilisateur de bénéficier de plus de service pour le même prix